

## Prix de recherche pour les sciences de l'alimentation :

### « Modes de vie, alimentation et nutrition »

Vous souhaitez déposer une lettre d'intention dans le cadre de cet appel à projets 2019. Cette lettre d'intention, complétée et signée, devra être imprimée et retournée par courrier en un exemplaire au plus tard le **30 novembre 2018** (le cachet de la poste faisant foi) à :

Institut Danone France  
150 boulevard Victor Hugo  
93400 Saint-Ouen

Une version scannée de ce document doit également être envoyée au plus tard le **30 novembre 2018** à l'adresse suivante : [silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org)

#### Conditions générales

Les modes de vie et l'alimentation ont un impact important sur la santé des populations. Si la nutrition et l'activité physique ont un impact certain sur ce plan, ils ne sont cependant pas les seuls aspects à prendre en compte. Les facteurs socio-économiques et culturels jouent également un rôle très important dans la formation des habitudes et des comportements. Pour élaborer des recommandations de santé publique utiles pour la population, il faut donc pouvoir tenir compte de toutes ces dimensions. On constate toutefois que ce type d'approche pluridisciplinaire est encore peu développé.

Dans ce contexte, l'Institut Danone France et la Fondation pour la Recherche Médicale lancent un appel à projets sur le thème « **Modes de vie, alimentation et nutrition** ». Il permettra de soutenir des projets de recherche pluridisciplinaires originaux et non encore soumis à communication ou publication.

En 2019, la dotation globale du prix est de 100 000 € permettant le soutien de 2 projets au plus.

#### Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner d'équipes de recherche implantées dans des laboratoires situés en France et rattachées à un organisme public de recherche, une organisation à but non lucratif ou un établissement de santé publique.

Les projets peuvent concerner une unique équipe ou associer plusieurs équipes collaboratrices. Ils peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés mais dans ce cas, seules les équipes françaises pourront bénéficier du financement. La durée du financement est de 2 ans.

Le demandeur doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire.

## Critères de sélection

La sélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

- La qualité scientifique du projet et son adéquation avec les termes de l'appel à projets ;
- L'expérience de l'équipe/des équipes dans les domaines de la recherche. Dans le cas d'un projet mené par plusieurs équipes, les travaux devront démontrer une intégration des travaux des équipes et non relever d'une simple juxtaposition des compétences.
- L'existence de données préliminaires qui valident les hypothèses et la faisabilité du projet ;
- La clarté de la rédaction, notamment la description des objectifs, des méthodologies et des résultats attendus ;
- La justification argumentée du financement demandé.

La procédure de sélection comprendra deux étapes : une présélection sur lettre d'intention et une sélection finale sur dossier complet selon le calendrier suivant :

**10 octobre 2018** : lancement de l'appel à projets

**30 novembre 2018** : clôture des lettres d'intention

**Mars 2019** : présélection des lettres d'intention

**1<sup>er</sup> mai 2019** : clôture des dossiers complets

**Octobre 2019** : sélection finale des dossiers

Le jury, responsable de la présélection, est constitué de scientifiques français choisis par la Fondation pour la Recherche Médicale et l'Institut Danone France pour leurs compétences en sciences humaines et biomédicales.

Les demandes se feront exclusivement par l'envoi d'une version papier du formulaire disponible sur les sites de l'Institut Danone France ([institutdanone.org](http://institutdanone.org)) et de la Fondation pour la Recherche Médicale ([frm.org](http://frm.org)). Il sera aussi demandé d'envoyer une version scannée du dossier papier signé à l'adresse : [silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org).

Le formulaire ne doit comporter que du texte en respectant le nombre de caractères indiqué dans chaque rubrique. Le nombre de caractères comprend les espaces et les accents.

Il est à noter qu'il est inutile de joindre des documents scientifiques additionnels qui ne seront pas transmis aux membres du jury.

**Le formulaire rempli devra être imprimé, signé et daté et envoyé par courrier le 30 novembre 2018, date limite de dépôt des dossiers et pour la version scannée à 23h59 au plus tard le même jour.**

### Contact :

Silvy AUBOIRON  
Institut Danone France  
150 boulevard Victor Hugo - 93400 Saint-Ouen  
[silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org)  
06 26 69 31 69